

Facture 323038



N° : FA-CONF-20260101-141
Période : 01/01/2026 - 31/03/2026
Date de facture : 01/01/2026
Echéance : 30/01/2026
Mode de paiement : Prélèvement automatique
RUM : CONF.OK.1.210511145759844895

CSP46
Service Comptabilité
48 Rue du Président Wilson

46000 Cahors

Abonnement	Qté Prorata		Prix/u	Montant HT
Application métier				
Ximi - entité supplémentaire	1,00	3,00	58,07 €	174,21 €
Ximi - Module paie (avec coût au bulletin sup.)	1,00	3,00	58,07 €	174,21 €
			Sous-Total	348,42 €
			Total	348,42 €
			Total HT	348,42 €
			TVA (20%)	69,68 €
			Total TTC à régler	418,10 €

TVA sur les encaissements FR 77 480 607 894

Pénalités de retard

A défaut de paiement intégral dans le délai de règlement imparti, les sommes restant dues feront l'objet d'une majoration égale à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la facturation, ce de plein droit et sans qu'une mise en demeure soit nécessaire. Cette majoration est calculée sur le montant hors taxes des sommes dues, par périodes indivisibles d'un mois à compter du 1er jour de retard.

En cas de retard de paiement, indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ (art. L 441-6 du Code de commerce)

RIB de Xelya - Domiciliation : BNP
IBAN : FR7630004031200001088685716 - BIC : BNPAFRPPXXX